Questions au Feuilleton

M. Lewis: Madame la Présidente, il faut dire en toute justice que la plupart des mesures qui sont à l'étude en ce moment et qui le seront au cours du mois de juin sont au *Feuilleton* depuis quelque temps. Celles qui ne s'y trouvent pas ont été suffisamment débattues au comité ou entre les partis et les critiques.

En réponse au leader de l'opposition officielle (M. Gray), il est juste de dire que l'organisation des travaux du gouvernement pour le mois de juin est le résultat de la coopération que nous avons obtenue tant de l'opposition officielle que du Nouveau parti démocratique. Les choses s'arrangent bien grâce à leur coopération.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PÉTITIONS

OPPOSITION AU RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

M. Aurèle Gervais (Timmins—Chapleau): Madame la Présidente, c'est mon devoir de déposer une pétition dûment certifiée que m'a envoyée le révérend Jackson Strapp, pasteur de la First United Church de Timmins. La pétition est signée par le révérend Strapp et par 46 membres de son assemblé qui résident dans Timmins—Chapleau.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de rejeter la motion présentée à la Chambre des communes le 16 février appuyant en principe le rétablissement de la peine capitale au Canada.

LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Dan Heap (Spadina): Madame la Présidente, c'est mon devoir et mon privilège de présenter une pétition d'environ 100 habitants de Spadina, à Toronto, où l'on dit qu'il y a beaucoup de gens qui recherchent un refuge dans le monde et que, bien que le Canada ait eu un assez bon système pour étudier leurs demandes, ce système ne fonctionne plus et que le comité permanent en a proposé un nouveau qui jouit de l'appui général du public. Cependant, les mesures que le gouvernement a prises récemment pour refouler à nos frontières ceux qui demandent le statut de réfugié font courir un risque aux vrais réfugiés.

Les soussignés, vos pétitionnaires, demandent donc humblement au Parlement d'adopter une loi consacrant le principe des audiences équitables et complètes accordées à ceux qui demandent le statut de réfugié devant une Commission du statut de réfugié indépendante de la Commission de l'immigration, l'accès universel à ces audiences pour toute personne qui fait une demande au Canada, et la possibilité raisonnable aux éventuels réfugiés de se rendre au Canada pour présenter leur demande. Et, comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. Dan Heap (Spadina): Madame la Présidente, j'ai une pétition d'un certain nombre d'habitants de Victoria en Colombie-Britannique qui s'inquiètent que l'entraînement au vol à basse altitude des pilotes de l'OTAN à la base des Forces canadiennes de Goose Bay, au Labrador, perturbe le mode de vie des autochtones de la région mais aussi que le fait d'entraîner des pilotes en vue de pénétrer l'Europe de l'Est sous la portée des radars constitue une mesure belliqueuse, provocatrice et agressive qui menace la paix du monde.

Par conséquent, les soussignés, vos pétitionnaires, prient humblement le Parlement de s'assurer que le premier ministre (M. Mulroney) mette fin à l'entraînement au vol à basse altitude à la base des Forces canadiennes de Goose Bay et interrompe ses négociations avec l'OTAN en vu d'agrandir la base. Et, comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

OPPOSITION AU NOUVEAU PLAN DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Madame la Présidente, il est de mon devoir de vous présenter une pétition venant de gens de ma circonscription soit de Notre-Dame, Cocagne, Grande-Digue, Saint-Antoine et Bouctouche. Ces gens sont inquiets au sujet du nouveau plan d'opération de la Société canadienne des postes qui créera deux classes de citoyens, et ils demandent humblement que le Parlement rejette le plan de la Société canadienne des postes.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé): Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui à la question n° 118.

Texte

LE PARTAGE DU TEMPS AU POLYGONE D'ESSAIS DE NANOOSE BAY (C.-B.)

Question nº 118-M. Manly:

Existe-t-il, entre le Canada et les États-Unis, un accord de partage du temps au polygone d'essais de Nanoose Bay, en Colombie-Britannique et, dans l'affirmative, en 1986, a) quel pourcentage du temps le Canada a-t-il utilisé, b) quel pourcentage du temps réservé au Canada et inutilisé par celui-ci a été utilisé par les États-Unis et quelle indemnisation le Canada a-t-il reçue pour le temps inutilisé?

M. Bud Bradley (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Oui. a) 11 p. 100; b) 3,15 p. 100—771 509 \$.

*L'utilisation canadienne en 1985 était supérieure à 30 p. 100. L'utilisation canadienne de 1987 sera supérieure à la faible utilisation de 1986.